

Image not found or type unknown



Comment lui retirer ses droits ???

Par **audrey**, le **08/07/2010** à **15:57**

Bonjour,
Je suis maman d'une fille de 10 ans , je l'ai reconnu avant sa naissance . Son père biologique la reconnu 3 mois après sa naissance , ma fille porte donc mon nom . Cela fais maintenant 10 ans , qu'il n'a jamais rien fais pour notre enfants , financièrement , materiellement et surtout psychologiquement ! je gere ca seule avec l'aide de son papa de coeur ! comment faire pour lui retirer tout ses droits , et ainsi la mettre en securité ??? je suis desespérée , j'ai peur qu'un jour , il ne se reveille et mette en peril le moral et l'equilibre de ma fille ! merci pour vos reponses !